

SUPPRESSIONS DE CENTAINES D'EMPLOIS STATUTAIRES N'EST-IL PAS TEMPS DE STOPPER LA DIRECTION?

Depuis l'ouverture du capital, la direction a supprimé plus de 600 postes provoquant le sous-effectif dans de nombreuses directions, Unités Opérationnelles, et services.

De 2001 à 2008, les postes statutaires ont été supprimés massivement comme en témoigne le tableau ci-dessous :

Catégorie	2001	2008	Différence	%
Exécution simple	279	30	-249	-89,2%
Exécution principale	2308	1379	-929	-40,2%
Maitrise	3016	2882	-134	-4,4%
Haute Maitrise	1727	2031	304	+17,6%
Cadre A	649	758	109	+16,8%
Cadre B	216	354	138	+63,8%
Cadre IV	68	82	14	+20,5%
Directeur	10	25	15	+150%

En 2009, nous aurons perdu 293 postes soit une moyenne de 24 postes par mois. **L'année 2010 commence donc à moins de 7000 agents.**

Parallèlement, les coûts de la sous-traitance augmentent de 7% (529 millions d'euros). Alors que de nombreux postes statutaires pourraient être créés avec cette somme.

En 2009, les agents auront connu le gel des embauches sous prétexte de crise. La crise n'est pas la même pour tout le monde si on en croit les résultats d'ADP. Dans le rapport de l'expert comptable désigné par le CE, celui-ci relève : « *Le résultat brut d'exploitation s'améliorerait à nouveau pour atteindre 857 millions d'euros (+5%), compte tenu du recul des frais de personnel. Ces derniers seraient désormais inférieurs aux dépenses de sous-traitance.* »

Les actionnaires, dont l'état qui est majoritaire, pour maintenir les dividendes et garantir le retour sur investissement imposent une politique d'austérité sur les emplois avec les conséquences sociales pour les agents restant en postes.

N'est ce pas pour ces raisons que des secteurs entiers se retrouvent en sous-effectif, que les agents ne peuvent plus effectuer leur travail correctement en toute sérénité ?

N'est ce pas pour cela que les agents constatent l'aggravation de leurs conditions de travail, et le surcroit de la charge de travail ?

Dans certains services, le sous effectif est tel que cela ne permet plus la prise des RTT, et des Congés payés.

Cette situation entraine par là même l'accélération de la remise en cause des droits et des acquis comme les horaires aménagés pour convenance personnelle bien souvent liés à la vie de famille.

Même certains cadres se demandent comment vont-ils faire fonctionner leur service?

Dans cette situation qu'envisage la direction ?

La direction répond qu'en 2010, le robinet d'embauche sera ré ouvert. A la question combien de postes? Réponse: 60 alors que les départs naturels sont de l'ordre de 200.

Quand on explique à la direction que la chute des effectifs pose des problèmes d'exploitation ou que c'est contradictoire avec ses propres objectifs de « satisfaction client », la direction nous répond qu'elle trouvera des solutions par la mobilité. **De qui se moque-t-elle?**

Pour ce qui concerne FO, la direction liquide les emplois précisément parce qu'ils relèvent d'un statut particulier et FO estime qu'il est grand temps de stopper les suppressions des postes statutaires au risque de voir la disparition totale de fonctions et de métiers à l'exception d'une poignée de cadres dirigeants qui eux conserveraient le statut !

La direction ne cache pas sa volonté de préparer un plan de départ volontaire qui ne serait rien d'autre qu'un plan social frappant les métiers dit « sensibles » comme les postes d'ouvriers, de secrétaires, de rédacteurs, ...

FO a participé à une intersyndicale dans laquelle nous avons proposé l'action commune pour :

- **Le maintien de tous les emplois statutaires,**
- **L'ouverture de tous les postes nécessaires, le pourvoi des postes vacants, l'intégration des hors effectifs, la titularisation des CDD,**
- **Le retour des activités sous-traitées,**

Nous avons déposé des heures d'informations syndicales sur Roissy, Orly, Le Bourget et Raspail pour en discuter avec l'ensemble des agents.

Notre but: discuter collectivement, et dégager les voies de l'action, en élaborant nos revendications afin de contraindre la direction à nous entendre et la contraindre à renoncer à son plan de suppressions d'emplois.

L'ensemble des Organisations syndicales est invité à y participer.

Tous aux heures d'informations autorisées et payées

RASPAIL - Le 25 janvier 2010 De 11h00 à 12h00 – salle des DP (1 ^{er} étage)	LE BOURGET- Le 29 janvier 2010 De 10h00 à 11h00 - Paul Bert, salle N°6
ORLY - Le 26 janvier 2010 De 9h00 à 10h00 – tech, bât. 529, salle intersyndicale 10h30 à 11h30 – parc central, bât 630, salle intersyndicale 14h00 à 15h00 – Orly Sud, Salle Gag (5 ^{ème} étage) 15h30 à 16h30 – Orly ouest, salle 3712	ROISSY – Le 28 Janvier 2010 De 10h30 à 11h30 – Zone technique – Comité d'entreprise De 13h30 à 14h30 – CDG1 – Salle 6G089 De 15h00 à 16h00 – CDG2 – Salle intersyndicale module MN/Gare TGV